

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal qui s'est tenue à huis-clos le mardi 1^{er} février 2022, à la salle communautaire, située au 3, 9^e Avenue, Daveluyville.

Comme la séance se fait à huis clos, la retranscription intégrale des délibérations est faite dans le procès-verbal. La séance ordinaire à huis-clos est enregistrée et elle sera diffusée intégralement sur le site Web de la Ville.

SONT PRÉSENTS : M. Mathieu Allard, maire
 Mme Tammy Voyer, conseillère no. 1
 M. Sébastien Bilodeau, conseiller no. 2
 Mme Valérie Loiselle, conseillère no. 3
 M. Alain Raymond, conseiller no. 4
 Mme Carole-Anne Provencher, conseillère no. 5
 Mme Christine Gentes, conseillère no. 6

La directrice générale et greffière par intérim, Mme Ginette Roy, agit comme secrétaire.

Ouverture de
l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance extraordinaire formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

2022-02-17

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2022

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

2022-02-18

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 janvier 2022.

3.2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JANVIER 2022

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 janvier 2022 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

2022-02-19

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Tammy Voyer**, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 janvier 2022.

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT LES TAXES, LES TARIFICATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2022

2022-02-20

Madame Carole-Anne Provencher, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 96 fixant les taxes, les tarifications et les conditions de perception pour l'année 2022.
- dépose le projet du règlement numéro 96 intitulé Taxation 2022.

5. AUTORISATION DE SIGNATURE – PERMIS DE LOTISSEMENT

2022-02-21

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Mathieu Allard, maire et madame Sarah Richard, trésorière à signer le permis de lotissement numéro 2022-001.

6. DEMANDE DE PERMIS POUR L'INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIQUES – MINISTÈRES DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

2022-02-23

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loïselle**, il est résolu à l'unanimité de procéder à une demande d'autorisation pour l'installation de 2 radars pédagogiques au ministère des Transports du Québec.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-02-24

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h 15.

Mathieu Allard, maire

Ginette Roy, directrice générale
et greffière par intérim